

MAZARS

Fondation Notre-Dame

**Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels
de la Fondation abritée Sainte-Geneviève**

Exercice clos le 31 décembre 2018

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la **Fondation abritée Sainte-Geneviève**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la Fondation abritée Sainte-Geneviève

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Sainte-Geneviève, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

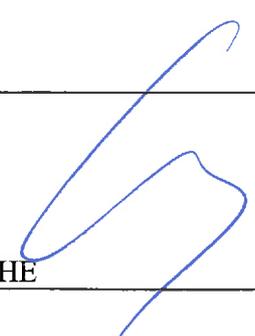
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Sainte-Geneviève au 31 décembre 2018, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris La Défense, le 9 mai 2019

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S



Jérôme EUSTACHE

FONDATION
SAINTE GENEVIÈVE
solidarité éducation culture



approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 23 novembre 2010
Convention de création en date du 23 novembre 2010

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2018

Objet : La Fondation Sainte-Geneviève a pour objet de soutenir, principalement dans le diocèse de Nanterre, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif ainsi que dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication.

FONDATION SAINTE-GENEVIEVE

BILAN(en €)

ACTIF	2018			2017
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
Comptes de liaison				345
Total Actif immobilisé	305 584	8 253	297 330	299 438
Immobilisations incorporelles et corporelles	10 214	8 059	2 155	4 178
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	10 214	8 059	2 155	4 178
- Terrains				
- Constructions				
- Immobilisations en cours				
Immobilisations financières	295 370	194	295 176	295 259
- Obligations	200 750	194	200 556	200 639
- Obligations, intérêts courus à recevoir	4 229		4 229	4 229
- Actions				
- Autres (FCP, etc.)	90 391		90 391	90 391
Créances et Comptes rattachés	28 900		28 900	27 340
- Donateurs et Organismes	27 120		27 120	21 010
- Autres créances	1 780		1 780	6 330
Valeurs mobilières de placement	97 570	530	97 040	
- Fonds obligataires y compris coupons courus				
- Autres valeurs mobilières de placement (actions, FCP)	97 570	530	97 040	
Disponibilités	1 070 581		1 070 581	1 600 149
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	1 070 581		1 070 581	1 600 149
Charges constatées d'avance				
Total actif circulant	1 197 051	530	1 196 521	1 627 489
TOTAL ACTIF	1 502 635	8 784	1 493 851	1 927 272

	Total N	Total N+1 et suivantes	Total
Engagements donnés non affectés			
Engagements reçus non affectés	28 117	75 000	103 117
Engagements reçus affectés			

FONDATION SAINTE-GENEVIEVE

BILAN (en €)

PASSIF	2018		2017
	Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation du résultat
Fonds associatif	300 000	300 000	300 000
Dotations pérenne non consommable			
Dotation statutaire FND			
Dotations complémentaires y compris Programme Entraide			
Apports des fondations abritées	300 000	300 000	300 000
Dotation initiale	300 000	300 000	300 000
Dotations complémentaires			
Dotations consommables			
Comptes de liaison	3 592	3 592	1 628
Réserves affectées			
Report à nouveau	410 382	644 077	681 545
Résultat de l'exercice		-233 695	-37 468
Fonds dédiés	121 799	121 799	121 799
- Fonds dédiés aux fondations abritées			
- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	121 799	121 799	121 799
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement			
- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide			
Dettes & Assimilées	658 079	658 079	859 768
- Emprunts financiers divers			
- Dettes financières diverses			
- Fournisseurs et comptes rattachés	57 510	57 510	56 531
- Dettes fiscales et sociales	860	860	
- Projets bénéficiaires restant à solder	599 116	599 116	801 887
- Autres dettes	594	594	1 350
Produits constatés d'avance			
TOTAL PASSIF	1 493 851	1 493 851	1 927 272

FONDATION SAINTE-GENEVIEVE

Compte de résultat

	2018	2017	variation en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	780 759	1 174 633	-33,53%
Dons manuels affectés			
Total des collectes	780 759	1 174 633	-33,53%
Legs & donations	50 426	47 637	5,86%
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes			
Loyers et récupérations des charges	1 228	1 266	-3,01%
Reprise sur amortissements et provisions			0,00%
Quote-part s/ résultat de dotation consommable			
Total des produits d'exploitation	832 413	1 223 536	-31,97%
Missions sociales			
Projets engagés	713 925	1 005 699	-29,01%
Charges externes	152 404	121 708	25,22%
dont charges externes missions sociales	1 262	1 355	-6,86%
Charges de personnel	186 912	158 577	17,87%
Charges de personnel Administratif			
Charges de personnel Missions Sociales	109 422	94 403	15,91%
Charges de personnel affectées en Appel Public à la Générosité	77 489	64 174	20,75%
Charges communes aux fondations abritées	22 622	30 445	-25,70%
Dotation aux amortissements et provisions	2 024	2 497	-18,96%
Autres charges- Impôts	1 816	980	85,31%
Total des Charges d'exploitation	1 079 703	1 319 907	-18,20%
Résultat d'exploitation	-247 290	-96 371	156,60%
Produits financiers	14 543	17 916	
Charges Financières	948	143	
Résultat financier	13 595	17 773	-23,51%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat avant variation des fonds dédiés	-233 695	-78 598	197,33%
Sous Total des Produits	846 956	1 241 452	
Sous Total des Charges	1 080 651	1 320 049	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N-1</i>	121 799	162 929	
<i>Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)</i>		-41 130	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N+1</i>	121 799	121 799	
Total des Produits	968 755	1 404 381	-31,02%
Total des Charges	1 202 449	1 441 848	-16,60%
Résultat de l'exercice	-233 695	-37 468	523,72%

CER - GENEVIEVE

Emplois	Emplois Compte de résultat	Affect. par emploi des ress. collectées auprès du public sur N	Ressources	Ressources Compte de résultat	Suivi des ress. collectées auprès du public et et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		644 077
1 Missions Sociales	824 610	824 610	1 - Ressources collectées auprès du public	846 956	846 956
1-1 Réalisées en France	824 610	824 610	1-1 Dons et legs collectées	831 185	831 185
- Actions réalisées directement	713 925	713 925	- Dons manuels non affectés	780 759	780 759
- versements à d'autres organismes agissant en France	110 685	110 685	- Dons manuel affectés		
- Accompagnement des projets			- Legs et autres libéralités non affectés	50 426	50 426
1-2 Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement			1 -2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	15 771	15 771
- Versements à un organisme centrale ou d'autres organismes			- Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		
2 Frais de recherches de fonds	209 635	209 635	- Produits financiers	14 543	14 543
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	198 620	198 620	- Loyers et remboursement de charges	1 228	1 228
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / total ressource collectées	23,45%		2 - Autres fonds privés		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			3 - Subventions & Autres concours publics		
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4 - Autres Produits		
2-4 Frais d'information et de communication	11 015	11 015	- Produits financiers		
			- Loyers		
3 Frais de fonctionnement	46 406	46 406			
- Frais de gestion	22 622	22 622			
- Frais de gestion immobilière	22 836	22 836			
- Charges financières	948	948			
		1 080 651			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	1 080 651		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	846 956	
II - Dotations aux provisions			II - Reprises des provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	121 799		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	121 799	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
IV - Excédent de ressources de l'exercice			V - Insuffisance de ressources de l'exercice	233 695	
V -TOTAL GENERAL	1 202 449		VI -TOTAL GENERAL	1 202 449	846 956
V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dot. aux amort. des immo. financées à compter de la 1ère application du règl par les ress. collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 080 651	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 080 651
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		410 382
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	20 007		Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	20 007	
TOTAL	20 007		TOTAL	20 007	



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique

ANNEXE
FONDATION SAINTE GENEVIEVE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

2018

ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA FONDATION	3
1.1. OBJET DE LA FONDATION.....	3
1.2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2018.....	3
1.3. DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	3
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	4
2.1. CADRE LEGAL DE REFERENCE	4
2.2. PRINCIPE COMPTABLES APPLIQUES	4
2.2.1. <i>Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations</i>	5
2.2.2. <i>Fonds dédiés</i>	5
2.2.3. <i>Traitement des legs et donations</i>	6
2.2.4. <i>Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées</i>	6
2.2.5. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles</i>	6
2.2.6. <i>Autres titres immobilisés</i>	7
3. ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER).....	7
4. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....	8
4.1. NOTES SUR L'ACTIF	8
4.1.1. <i>Immobilisations incorporelles & corporelles</i>	8
4.1.2. <i>Immobilisations financières et valeurs mobilières de placements</i>	9
4.1.3. <i>Disponibilités</i>	9
4.1.4. <i>Créances</i>	10
4.1.5. <i>Créances clients et comptes rattachés</i>	10
4.2. NOTES SUR LE PASSIF.....	10
4.2.1. <i>Fonds associatifs</i>	10
4.2.2. <i>Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques</i>	10
4.2.3. <i>Etats des échéances des dettes</i>	12
4.2.4. <i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	12
4.2.5. <i>Charges à payer</i>	12
5. AUTRES INFORMATIONS.....	13
5.1. LOCAUX.....	13
5.2. EFFECTIFS	13
5.3. CONTRIBUTION DES BENEVOLES	13
5.4. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	14
5.5. CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES	14
5.6. ENGAGEMENTS HORS BILAN	14
5.6.1. <i>Engagements donnés</i>	14
5.6.2. <i>Engagements reçus</i>	14
6. PROJETS SOUTENUS.....	15

1. ACTIVITE DE LA FONDATION

1.1. Objet de la fondation

La FONDATION SAINTE GENEVIEVE a été créée le 23 novembre 2010, dans le but de soutenir, principalement dans le diocèse de Nanterre, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif ainsi que dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication. La Fondation a une vocation pérenne. Elle est présidée de droit par l'évêque de Nanterre.

1.2. Faits significatifs de l'exercice 2018

- La FONDATION SAINTE GENEVIEVE a accueilli un nouveau président, Monseigneur Matthieu Rougé, nouvel évêque de Nanterre, installé en septembre 2018. Le Comité exécutif s'est réuni à 5 reprises et a poursuivi sa double mission d'impulsion d'une stratégie de collecte et d'examen des projets à soutenir.
-
- Comme l'ensemble des fondations dépendants des dons ISF, la Fondation Sainte-Geneviève a été directement impactée par les changements fiscaux 2018, enregistrant une baisse de 31 % du montant collecté en 2018, après 7 années de progression jusqu'à dépasser les 1,1 million d'euros en 2017.
- La FONDATION SAINTE GENEVIEVE a déployé un nouveau site Internet et a par ailleurs développé pour ses donateurs des visites de terrain auprès des principaux projets soutenus. Elle reçoit des donations temporaires d'usufruit (50 K€) et des dons de titres, pour le montant très significatif de 108 K€. Elle a renforcé son équipe pour développer sa collecte. Le nombre de soutiens continue d'augmenter (+ 34 % en un an du nombre de dons) reflétant la notoriété grandissante de la Fondation.
- 713 K€ ont été accordés à des projets conduisant à puiser 233 K€ dans le report à nouveau 2017.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

Les Comptes de la FONDATION SAINTE GENEVIEVE sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La FONDATION SAINTE GENEVIEVE est une fondation sous égide de la FONDATION NOTRE DAME. La FONDATION SAINTE GENEVIEVE correspond à un établissement comptable de la FONDATION NOTRE DAME. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

2.1. Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2018 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

2.2. Principe comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous pli-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La FONDATION SAINTE GENEVIEVE comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,

- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

2.2.1. Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

2.2.2. Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la FONDATION SAINTE GENEVIEVE. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la FONDATION SAINTE GENEVIEVE sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

2.2.3. Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat

2.2.4. Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe

2.2.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Logiciels | 1 an |
| - Matériel de bureau | 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |

Depuis 2012, a été appliquée la méthode par composants sur les constructions figurant en immobilisations : répartition des immeubles d'habitation en trois composants comme suit.

- pour 50% Gros Œuvre
- pour 20% Façades, Etanchéité, Couverture et menuiseries extérieures
- pour 30% Agencements : Chauffage Climatisation

Ascenseurs monte-charges
Electricité câblage
Plomberie et autres
Agencements intérieurs et décoration

Les durées d'amortissement de ces trois composants sont les suivantes :

- Gros Œuvre : 80 ans taux : 1,25%
- Façades : 40 ans taux : 2,50 %
- Agencements : 15 ans taux : 6,66 %

La répartition en trois composants et les durées d'amortissement des immeubles de bureaux se décomposent de la manière suivante :

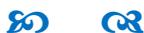
- Gros Œuvre : 60 ans taux : 1,67%
- Façades : 30 ans taux : 3,33 %
- Agencements : 15 ans taux : 6,66 %

2.2.6. Autres titres immobilisés

Les obligations et les OPCVM à long terme sont comptabilisées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la Fondation Sainte-Geneviève ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement.

3. ZOOM SPÉCIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2018. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.



4. COMPLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1. Notes sur l'Actif

4.1.1. Immobilisations incorporelles & corporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 214				10 214
TOTAL	10 214 €				10 214 €

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Matériel de bureau informatique, mobilier	6 035	2 024		8 059
TOTAL	6 035 €	2 024 €		8 059 €

4.1.2. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Obligations	200 750	11 186	11 186	200 750	194	200 556
Obligations, intérêts courus à recevoir	4 229	4 229	4 229	4 229		4 229
Autres titres immobilisés	90 391			90 391		90 391
TOTAL	295 370	15 415	15 415	295 370	194	295 259

Les immobilisations financières correspondent au placement de la dotation de 300 K€ de la Fondation Sainte-Geneviève.

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Autres valeurs mobilières de placement		97 570		97 570	530	97 040
TOTAL		97 570		97 570	530	97 040

Les 97 K€ de valeurs mobilières de placement au 31/12/2018 proviennent de dons de titres de deux donateurs. Les OPCVM seront vendues en 2019 afin de soutenir les projets de la Fondation.

4.1.3. Disponibilités

	31/12/2018	31/12/2017
Compte sur livret et Compte(s) Courant(s)	1 070 581 €	1 600 149 €
TOTAL	1 070 581 €	1 600 149 €

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés sur un compte sur livret. Les montants indiqués comprennent les soutiens accordés à des projets non encore versés (56 % des disponibilités) ainsi qu'au Fonds Sepsac (11 % des disponibilités).

4.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF CIRCULANT :			
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	27 120	27 120	
Débiteurs divers	1 780	1 780	
TOTAL	28 900 €	28 900 €	

L'essentiel des créances provient des dons reçus au 31/12/2018 et non encore encaissés en fin d'exercice. Ils le seront en janvier 2019.

4.1.5. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	27 120		27 120	21 010
Autres créances	1 780		1 780	6 330
TOTAL	28 900 €		28 900 €	27 340 €

4.2. Notes sur le Passif

4.2.1. Fonds associatifs

2018		2017
Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation du Résultat	Valeur Nette avant affectation du Résultat
300 000 €	300 000 €	300 000 €

Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2018 à 300 000 euros. Ils n'ont pas évolué depuis l'apport initial des fondateurs en 2010.

4.2.2. Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques

Report à nouveau :

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement

pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2018	644 077
Résultat 2018	-233 695
Report à nouveau au 31.12.2018	410 382 €

La FONDATION SAINTE GENEVIEVE dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Fonds dédiés spécifiques :

Fonds dédiés SEPSAC 31/12/2017	121 799
Variation 2018	
Fonds dédiés SEPSAC 31.12.2018	121 799 €

Le fonds dédiés spécifique SEPSAC, issu de la dissolution d'une association, est destinée à soutenir des projets dans les domaines sociaux et éducatifs. Il n'y a pas eu de consommation en 2018.

4.2.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	57 510	57 510		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	860	860		
Autres dettes	594	594		
Projets bénéficiaires restant à solder	599 116	599 116		
TOTAL	658 079 €	658 079 €		

La Fondation vote en Comité exécutif des soutiens aux projets. Les associations bénéficiaires reçoivent ensuite un courrier d'engagement et sont invités à appeler les fonds au fur et à mesure de leurs besoins. Les versements s'effectuent ainsi en fonction de l'avancée des projets.

4.2.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Fournisseurs France	57 510	53 069
Fournisseurs factures non parvenues		3 462
Valeurs nettes comptables	57 510 €	56 531 €

4.2.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 510	56 531
Dettes fiscales et sociales	860	
DETTES FINANCIERES		
Soutiens de projets engagés à verser	599 116	801 887
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	594	1 350
DETTES	658 079 €	859 768 €

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Locaux

La FONDATION SAINTE GENEVIEVE loue ses locaux au 85 rue de Suresnes à Nanterre.

5.2. Effectifs

La FONDATION SAINTE GENEVIEVE bénéficie d'une équipe composée de permanents et de bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à l'appel public à la générosité et une partie de leur temps aux missions sociales. Un renfort d'un mi-temps a été opéré courant 2018 et est essentiellement dédié à l'appel public à la générosité.

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2017	2	2,00			2	2,00
2018	3	2,46			3	2,46

5.3. Contribution des bénévoles

La FONDATION SAINTE GENEVIEVE bénéficie en 2018 de la contribution de 9 bénévoles représentant 1,7 ETP.

Année	Nombre de bénévoles	Total ETP
2017	10	1,80
2018	9	1,70

La Fondation Sainte-Geneviève dispose par ailleurs d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2018.

5.4. Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 61 092 € dont 29 K€ au titre du contrôle légal et 32 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5. Charges administratives communes

Les charges administratives communes (1 015 867 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la Fondation Notre Dame. Elles s'élèvent en 2018 pour la Fondation du FONDATION SAINTE GENEVIEVE à 22 622 €.

5.6. Engagements hors bilan

5.6.1. Engagements donnés

La Fondation Sainte-Geneviève n'a pas pris d'engagements au 31/12/2018.

5.6.2. Engagements reçus

	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements reçus	103 117 €	28 117	75 000	
	103 117 €	28 117 €	75 000 €	

Les engagements reçus proviennent de deux donations temporaires d'usufruit. .



6. PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	63	713 925
Charges externes pour projets		1 262
Accompagnement et suivi des projets		109 422
Total des missions sociales Fondation	63	824 610 €

Tous les projets sont décidés par le Comité exécutif. L'instruction, l'accompagnement et le suivi de la réalisation des projets par les associations sont assurés par le délégué général pour une partie de son temps et par la chargée de projets ainsi que par des bénévoles.

